

**M. Barnett:** Monsieur le président, en écoutant l'ancien ministre des pêcheries, je me suis surpris à le considérer comme le député de Queens. C'est peut-être en ce sens que je me joins à lui en adoptant une attitude plutôt conservatrice à l'égard de certaines choses. J'aimerais dire quelques mots à l'appui de l'amendement proposé.

Je suis, moi aussi, sentimentalement contre l'idée de supprimer le terme «pêches» de la dénomination d'un ministère du gouvernement canadien. Je me rends parfaitement compte que le député de Malpègue ne faisait pas du sentiment seulement lorsqu'il exprimait ses regrets devant la disparition de cette dénomination d'un ministère canadien. Tout comme le député, j'estime que plusieurs raisons valables justifient l'existence d'un ministère canadien des Pêches. Ces deux ou trois derniers jours, j'ai participé à une conférence sur la pollution par le mercure, placée sous les auspices de la Société royale du Canada et qui s'est tenue à la Bibliothèque nationale. Par votre entremise, monsieur le président, j'aimerais dire combien je suis fier en tant que député de l'apport constructif des représentants du ministère des Pêches à cette conférence. Ils ont fait honneur à leur ministère, à la Chambre et au Canada en général.

Si ce n'était pas pour moi déjà l'évidence, je constate, depuis deux jours, le rapport très étroit qui existe entre la richesse de nos pêches et l'état général du milieu. Au cours de cette conférence, au sujet de l'hydrargyrisme, et je le souligne à titre de membre du comité des pêches et des forêts de la Chambre, les fonctionnaires du ministère ont précisé, entre autres choses, que malgré l'inquiétude éprouvée depuis quelques mois sur la teneur en mercure, les produits du poisson au Canada demeurent relativement non contaminés. On n'absorbe pas plus de mercure en consommant les produits du poisson qu'en utilisant les autres produits du Canada.

L'ancien ministre a corroboré que certaines circonstances doivent être évidentes, sur le plan national et sur le plan international, pour que les responsables élèvent la voix au sujet de l'industrie de la pêche au Canada. A propos de l'amendement dont la Chambre est saisie, il me paraît que, dans le domaine international, sinon national, il importe qu'on sache que le Canada a un ministère des Pêches. Le monde entier doit savoir que le gouvernement canadien est responsable de l'industrie canadienne de la pêche. Le Canada est partie à plusieurs conventions et traités internationaux sur la pêche et j'espère qu'il consacrerait une activité toujours accrue aux négociations internationales susceptibles d'amener une gestion plus rationnelle des ressources de la mer. C'est pourquoi j'estime que l'orateur précédent et moi-même n'avons pas fait preuve d'un sentimentalisme désuet en regrettant la disparition de ce ministère qui existe depuis la Confédération. On devrait envisager de conserver au moins le mot «pêches» dans le nouveau nom.

Il y a pour cela une autre raison importante. Nous cohabitons sur ce continent avec un autre État fédéral où le pouvoir constitutionnel en matière de pêche s'exerce à un niveau différent du nôtre. Aux États-Unis, chaque État de l'union a son propre service de la pêche. Dans ce pays, la pêche est du ressort immédiat du gouvernement

[M. MacLean.]

des divers États. Nous savons aussi que plusieurs provinces canadiennes ont un ministère de la Pêche. Malheureusement, ma propre province d'origine n'a pas jugé bon, ces dernières années, d'établir un ministère provincial de la Pêche. Néanmoins, il me semble que si nous devons abandonner le nom de ministère des Pêches, ceux qui à l'étranger s'intéressent au développement et à l'administration de la pêche auront de plus en plus tendance à s'adresser aux ministères provinciaux plutôt qu'au gouvernement fédéral.

● (8.30 p.m.)

Il existe de bonnes raisons pour conserver le mot «pêches» dans le titre du ministère, tout au moins en ce qui concerne l'information. Au cours de discussions antérieures, j'ai proposé de nommer deux sous-ministres. A ce moment-là, j'estimais particulièrement bienvenue la création d'un ministère de l'Environnement et je considérais comme normal que le gouvernement y attache une grande importance et qu'il souhaite créer un ministère chargé de tous les aspects de la protection de l'environnement en général. Il y a ce lien naturel et étroit entre les deux. Je ne m'opposais pas à l'idée que l'ancien ministre des Pêches et des Forêts devienne le chef de ce nouveau ministère. Je pense que c'est une décision généralement acceptée par tous les députés. Cependant, c'est un cas où, je crois, le gouvernement ferait bien d'accepter la proposition faite de bonne foi et avec beaucoup de sérieux par ce côté-ci. Je me rappelle qu'au cours d'un débat antérieur sur une certaine réorganisation de divers ministères et fonctions du gouvernement, on a soumis une proposition à la Chambre qui aurait supprimé le nom assez traditionnel d'un ministère, c'est-à-dire, les Affaires indiennes. A l'époque, le député de Skeena et moi-même et d'autres avions discuté la question d'enlever au ministère le nom Affaires indiennes. Nous avions proposé que l'expression «Affaires indiennes» soit ajoutée dans ce cas particulier. L'idée a été retenue par les députés du gouvernement et, à notre surprise, lorsque le nom du nouveau ministère a finalement été adopté, la désignation n'était pas ministère du Nord canadien et des Affaires indiennes, mais plutôt, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le nom qui devait être aboli a donc pris la place d'honneur.

L'amendement qui nous est proposé ne vise rien de plus que ce qu'on a fait dans le cas des Affaires indiennes. Je crois que tout le monde s'accorde pour dire que c'était une bonne chose, surtout si l'on considère l'évolution qu'ont suivie depuis les Indiens du Canada. Je voudrais qu'on comprenne bien que la pêche va prendre de plus en plus d'importance dans nos préoccupations au Canada et qu'il serait juste et convenable que la Chambre en fasse état, en donnant à ce ministère le nom proposé par l'amendement.

**M. McCleave:** Monsieur le président, je ne vois pas le ministre se lever. S'il voulait bien signifier son acceptation de l'amendement, je me rassiérais sur-le-champ. Toutefois, je crois qu'on pourrait faire valoir autres arguments à l'appui d'une reconnaissance de ce ministère